

Communiqué de Presse

Guyane française : Total s'engage à mener sa campagne d'exploration dans la transparence et invite les ONG à visiter les opérations de forage

Paris, 11 décembre 2018 – Total s'apprête à lancer sa campagne d'exploration sur le permis de Guyane Maritime, situé à 150 kilomètres des côtes de Guyane française, dans les jours qui suivent l'arrivée sur site du navire de forage. Pendant près de quatre mois, celui-ci réalisera le forage d'un puits d'exploration, comme l'autorise l'arrêté préfectoral du 22 octobre 2018.

Conscient des interrogations que peuvent soulever ces travaux, Total tient à rappeler qu'elle est une entreprise responsable qui conduit ses opérations en cherchant en permanence à réduire au minimum le risque environnemental et a la volonté d'agir dans la transparence. A ce titre, Total s'engage sur les points suivants :

- **Total ne mène bien évidemment pas son forage dans des récifs coralliens**
Le récif le plus proche identifié est situé à 30 kilomètres du point de forage et n'est **pas corallien**. Selon les conclusions des experts scientifiques, et notamment ceux du Museum National d'Histoire Naturelle de Paris (MNHN) ayant mené aux côtés de Total une campagne océanographique de 50 jours sur zone en 2017, il s'agit d'un **plateau rocheux discontinu**, à la limite du plateau continental, présentant des peuplements biologiques épars, ayant fait l'objet de centaines de prélèvements pour étude (*voir photos*). Ce plateau est situé à 30 kilomètres du point de forage et à 100 mètres de profondeur d'eau (versus 2 000 mètres pour la zone de forage, *voir cartes*).
- **Total mènera sa campagne de forage dans la transparence**
Concrètement, cela signifie que Total rendra compte de l'avancée de ses travaux tout au long du forage dans le cadre de la **commission de suivi et de concertation**. Pilotée par les autorités, elle associe une cinquantaine d'acteurs économiques et sociaux. Cette démarche s'inscrit dans la lignée des réunions publiques que Total a tenues dès 2017, sur son initiative, dans différentes villes de Guyane. Le Groupe a également mis à disposition du grand public l'intégralité du dossier relatif à son projet d'exploration incluant l'étude d'impact environnemental dont la qualité a été saluée par l'Autorité environnementale.
- **Total invite les ONG qui le souhaitent à visiter ses installations** en se rendant sur son navire pour comprendre les mesures de précaution prises et avoir l'occasion d'un dialogue serein.
Total rappelle que son navire de forage, ainsi que les 5 bateaux de support qui l'entourent, comptent environ 200 personnes à bord dont la sécurité est la priorité absolue. A ce titre, un périmètre de sécurité interdit la navigation aux embarcations non autorisées dans un rayon de 500 mètres autour du point de forage, conformément à la législation en vigueur.

A propos du permis Guyane Maritime

Le permis de Guyane Maritime est un permis d'exploration ancien, attribué en 2001, dont la prolongation avait été sollicitée en mars 2016 et accordée le 14 septembre 2017. Ceci est conforme à la loi sur les hydrocarbures du 30 décembre 2017.

Situé à 150 kilomètres des côtes, il s'étend sur 24 000 km², au-delà du plateau continental guyanais et en grande partie dans le domaine maritime profond. La zone de forage est située dans la partie centrale du permis, par environ 2 000 mètres de profondeur d'eau.

L'objectif de Total sur le permis de Guyane Maritime est de forer un dernier puits d'exploration, après les cinq forages réalisés entre 2011 et 2013, afin de pouvoir définitivement conclure à la pertinence ou non d'une éventuelle phase d'exploitation.

* * * * *

À propos de Total

Total est un acteur majeur de l'énergie, qui produit et commercialise des carburants, du gaz naturel et de l'électricité bas carbone. Nos 100 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie meilleure, plus sûre, plus abordable, plus propre et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, notre ambition est de devenir la major de l'énergie responsable.

* * * * *

Total contacts

Relations Médias : +33 1 47 44 46 99 | presse@total.com | @TotalPress

Relations Investisseurs : +44 (0)207 719 7962 | ir@total.com

Avertissement

Ce communiqué de presse est publié uniquement à des fins d'information et aucune conséquence juridique ne saurait en découler. Les entités dans lesquelles TOTAL S.A. détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. TOTAL S.A. ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait des actes ou omissions émanant desdites sociétés. Les termes « TOTAL », « Groupe TOTAL » et « Groupe » qui figurent dans ce document sont génériques et utilisés uniquement à des fins de convenance. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence aux filiales ou à leurs collaborateurs.

Ce document peut contenir des informations et déclarations prospectives qui sont fondées sur des données et hypothèses économiques formulées dans un contexte économique, concurrentiel et réglementaire donné. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TOTAL S.A. ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document.